

Chers adhérents, chers Saint-Salvatoriens

Le 8 juillet dernier, une position de notre maire a changé la donne en ce qui concerne l'opposition de la commune à tout tracé de liaison A6 / RD607 / RD142. Il faut noter que cette position est en totale contradiction avec, les arrêtés successifs, les communiqués et le journal spécial de la commune, lesquels pouvaient nous laisser penser que nous étions à ST SAUVEUR dans une opposition ferme et claire (comme PRINGY) à ce projet.

Cette position est aménagée de conditions, lesquelles, à mon avis sont un leurre. En effet 9 communes signataires sur 10 ne sont pas concernées par le projet, autrement dit, que les conditions soient respectées où pas, ceci n'est que le cadet de leurs soucis.

Preuve en est :

- Perthes considère déjà que, via la liaison A6/RD607/RD142, « Le projet de contournement de leur village, s'intègre dans un projet intercommunal, mené à bien par la Communauté de Communes du Pays de Bière et l'ensemble des Maires.».
  - Le maire de VILLIERS quant à lui a annoncé la couleur, à savoir : « rien sur son territoire ».
- Le manque de solidarité de ces communes ne laisse présager rien de bon pour l'avenir, d'autant que des bruits courent sur l'éclatement possible de la communauté.

Croire que ces pseudos conditions arrêteront le projet est une gageure, elles ne pèseront rien face à la volonté politique du CG77 et aux avis techniques du Directeur des routes du département (payé pour exécuter une mission). Sauf à trouver une majorité de maires résolument contre ce projet.

Bien sûr, une majorité d'élus du conseil municipal de SAINT SAUVEUR préfère revenir à une opposition nette et claire par une tardive délibération, mais malheureusement ses « allers et retours » ne suppriment pas l'accord de principe de la communauté de communes envoyé au président du CG77. D'ailleurs le vice président L. WALKER, fort de cet accord, communique d'ores et déjà sur la signature imminente du projet.

Nos informations nous laissaient pourtant penser que le vent tournait, en effet,

- le maire de Ponthierry avouait par sa nécessité de modifier le stationnement sur sa commune que le trafic était bien un trafic local (comme nous l'avions maintes fois dénoncé). On peut constater, depuis cette modification, une nette amélioration du trafic aux heures de pointe.
- Il était aussi très embarrassé par l'acceptation de l'UNION de procéder, avec lui, à un comptage des véhicules aux heures de pointes mais à la condition de les compter aussi aux heures creuses
- Force était de constater aussi, que la solution alternative que nous avons proposée d'aménagement de la rive droite du pont de Ponthierry enfin réalisée, apportait une réelle amélioration de la circulation aux heures de pointes,
- Les Meldois ne constataient aucune amélioration du trafic dans Meaux, alors que des millions d'Euros avaient été investis dans une déviation.

Nous insistions alors, avec l'UNION, pour que le premier magistrat de Ponthierry et le Président du CG77 prennent en compte ces quelques éléments de bon sens. En ajoutant à cela l'inutilité prouvée de ce projet, et 40 millions d'Euros à trouver en pleine période de marasme économique, (il faut d'ailleurs plus certainement parler de 80 millions en fin de réalisation et de 450 millions voire plus pour l'ensemble du projet), nous avions bon espoir de nous faire entendre.

**Bref, le moment n'était certainement pas à la levée de notre ferme opposition !**

Le plus décevant est le manque de communication, dans le passé j'étais toujours averti des réunions importantes sur le sujet et, ainsi l'association et l'Union pouvaient aider la municipalité dans son argumentation. Cette fois ci, RIEN AVANT, RIEN PENDANT et pire encore, 4 MOIS APRES cette prise de position la commune n'a eu aucun contact avec notre association.

Durant ces 4 longs mois, j'ai donc analysé en détail l'ensemble des événements survenus sur le sujet. Je constate que le combat devient déséquilibré, l'important travail accompli a été effacé d'un trait de plume, en catimini en pleine trêve estivale. Je me suis donc posé la question suivante : Pourquoi passer du temps ( beaucoup ) pour aider à la protection d'une commune contre les agressions urbaines, lorsque son principal représentant cède sous la pression des autres maires. Je ne peux pas travailler (rappelons le « bénévolat ») sans l'appui de la commune sauf à entrer dans une opposition déclarée qui ne fait pas partie de l'objet de notre association.

En conséquence j'ai donc présenté ma démission de la présidence et du bureau de l'association, en précisant que désormais je continuerai mon action en dehors de nos frontières communales, auprès de l'UNION qui fait un travail remarquable pour l'environnement. De manière inattendue, solidairement, l'ensemble du bureau a démissionné à l'annonce de ma décision.

Arrivé en 1976 dans notre commune, j'ai très vite rejoint Philippe Gauthier puis Pierre Noïrot au sein du bureau de l'association de protection du site de Saint Sauveur sur École. Très souvent, (pas toujours), nous nous sommes trouvés auprès de nos élus pour combattre des menaces environnementales : lotissement derrière le lavoir, circuit Renault à Nainville, décharge publique à ciel ouvert sur la commune d'Orgenoy et depuis toujours lutte contre le projet d'autoroute C5. Depuis 9 ans, je préside l'association et avec force conviction de préservation de notre cadre de vie (choisi) je vous tiens informés des incidents, modifications ou projets pouvant remettre en cause notre choix. Ces dernières années, un gros travail de recherche, d'analyse, de contre-étude et d'opposition, a été fourni sur ce que l'on appellera les ersatz du C5, à savoir : contournement de Melun, DVA ( Dossier de Voirie de l'Agglomération ), contournement de Ponthierry. Nous avons été, par notre participation à l'union des associations « AVEC », une source d'informations et de propositions qui a fait hésiter, voire reculer, certains décideurs. Grâce à notre association, notre Commune a souvent eu la primeur de documents que nous allions chercher par l'intermédiaire de nos divers réseaux. Ceci a toujours permis de combattre en amont et surtout ensemble les divers projets qui nous menaçaient. Réciproquement, nous échangeons avec les diverses municipalités qui se sont succédées, d'autant plus lorsque le sujet était brûlant.

Moi qui suis attaché à Saint Sauveur, cette situation m'embarrasse, mais les conditions ne sont pas réunies actuellement pour travailler efficacement. J'en suis déconcerté pour les adhérents auprès de qui je m'excuse, mais aussi pour l'ensemble des habitants. Je remercie très sincèrement l'ensemble des membres des bureaux successifs, et particulièrement les membres de longue date ainsi que les aides techniques (chacun se reconnaîtra). Notre association, créée et agréée il y a bientôt 40 ans, se trouve donc désormais en incapacité de fonctionner faute de combattants.

En conséquence, ces démissions nécessitent une

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE**  
qui se déroulera le jeudi 16 décembre 2010 à 20 h 45  
dans la salle communale de la Mairie de Saint Sauveur

Au cours de cette réunion, il sera répondu à toutes vos questions que vous soyez adhérents ou non

Par ailleurs, les adhérents, à jour de leur cotisation au 19/10/2010, auront à se prononcer sur l'avenir de l'Association, à savoir :

- sa reprise par une nouvelle équipe (dans les conditions évoquées ci-dessus)
- sa mise en sommeil
- sa dissolution

Les modalités de ces diverses solutions vous seront exposées lors de l'Assemblée, à l'issue de laquelle les démissions prononcées, seront effectives. **Compte-tenu de l'importance des décisions à prendre, nous souhaitons ardemment la présence de tous.**

Au revoir !

Jacques Bach